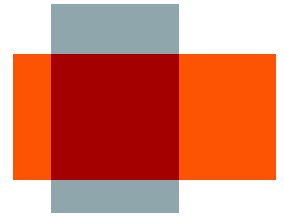




SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI



economiesuisse

Communiqué de presse

Dimanche 9 février 2014

Le peuple suisse demande la réintroduction de contingents

La majorité des citoyens suisses ont accepté l'initiative de l'UDC sur l'immigration. Les organisations faïtières de l'économie suisse qui ont combattu l'initiative – aux côtés du Parlement et du Conseil fédéral – au sein d'une vaste alliance formée de partis, de syndicats et autres organisations sont déçues de l'issue de la votation. Il s'agit désormais de mettre en œuvre de manière modérée et non bureaucratique la décision prise démocratiquement, afin de limiter autant que possible les conséquences négatives pour la place économique suisse.

L'Union patronale suisse et economiesuisse prennent acte du fait qu'une majorité de citoyens suisses veut limiter le nombre d'immigrants. Les organisations économiques considèrent qu'il s'agit d'un mandat qu'il faut désormais mettre en œuvre. Elles défendront une formulation modérée des dispositions légales, dès lors que l'initiative demande expressément la prise en compte des « intérêts économiques globaux » de la Suisse.

Dans les débats précédant la votation, les initiants ont toujours souligné que l'initiative populaire pouvait être mise en œuvre sans bureaucratie excessive. Les organisations économiques attendent à présent de l'UDC des propositions concrètes qui prennent dûment en compte cet important aspect. Parallèlement, elles soutiendront le gouvernement pour expliquer la décision du souverain aux partenaires contractuels européens. Cette décision n'est pas un refus de principe des accords bilatéraux, mais nécessite de nouvelles négociations sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Europe.

Les organisations économiques analyseront de manière détaillée ces prochaines semaines, les raisons qui ont conduit à l'acceptation de l'initiative. Elles ont compris qu'il est nécessaire de mieux utiliser le potentiel des travailleurs en Suisse, en particulier les jeunes, les femmes et les personnes d'âge mûr. Indépendamment de la présente décision, elles s'engageront également pour lever les freins en matière de construction de logements et d'infrastructures de transport. Cela nécessite des mesures ciblées dans les domaines concernés.

Pour toutes questions :

Union patronale suisse : Roland A. Müller, directeur, tél. 079 220 52 29

economiesuisse : Cristina Gaggini, directrice romande, tél. 078 781 82 39